



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Parcoursup.fr

 [@parcoursup_info](https://twitter.com/parcoursup_info)

 [@parcoursupinfo](https://facebook.com/parcoursupinfo)

   [@etudiantgouv](https://twitter.com/etudiantgouv)


LA MENNAIS
PLOËRMEL
Révéle-toi !

Parcoursup 2021 en 3 étapes

Tout ce qu'il faut savoir pour préparer et réussir son entrée dans l'enseignement supérieur

Le calendrier 2021 en trois étapes

Novembre 2020 > Janvier 2021
**Je m'informe
& découvre les formations**

1

20 Janvier > 11 mars 2021

Je formule mes vœux

Jusqu'au 8 avril

Je finalise mon dossier

2

27 Mai > 16 Juillet 2021
**Je reçois les réponses
des formations & je décide**

3

Nov. Déc. Janvier 2021 Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Sept.

Jeudi 11 mars :
Dernier jour pour formuler
mes vœux



Etape 1 : découvrir les formations et élaborer son projet d'orientation

1

Novembre 2020 → Janvier 2021

Je m'informe & découvre les formations

FIN NOVEMBRE → JANVIER

Je prépare mon projet d'orientation :

- Je consulte les sites Terminales2020-2021.fr et Parcoursup.fr
- J'échange avec mon professeur principal et je participe à la **1^{re} semaine de l'orientation** dans mon lycée.



DÉBUT DÉCEMBRE

Je renseigne ma **fiche de dialogue**.

Le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.



21 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information de Parcoursup 2021 :

- Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure sur Parcoursup.fr
- Je consulte **le moteur de recherche des formations 2021** (les enseignements proposés, les compétences et connaissances attendues, les conseils pour les lycéens, les critères généraux d'examen des vœux, les possibilités de poursuite d'étude et les débouchés professionnels...)

Les ressources pour préparer son projet d'orientation



Terminales2020-2021.fr : infos sur les filières, les formations, les métiers...



Parcoursup.fr : plus de 17 000 fiches de formations détaillées

Au lycée LA MENNAIS, des temps et activités spécifiques pour préparer l'orientation en TEGT

- Les midis de l'orientation
- Le BDIO au CDI
- Les informations sur TEAMS
- Les informations adressées directement aux élèves par mail
- Les entretiens d'orientation
- Les forums que nous organiserons en distanciel au mois de février

Les formations accessibles sur Parcoursup

Plus de 17 000 formations dispensant de diplômes reconnus par l'Etat, y compris des formations en apprentissage, sont disponibles via le moteur de recherche de formation :

- **Des formations non sélectives** : les différentes licences et les parcours d'accès aux études de santé (PASS)
- **Des formations sélectives** : classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Etudes Politiques, formations en apprentissage, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport...

Quelques rares formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup > prendre contact avec les établissements pour connaître les modalités de candidature

Les nouvelles formations accessibles à la rentrée 2021

- **Les quatre Écoles nationales vétérinaires françaises (ENV)**
- **Les bachelors universitaires technologiques - BUT** qui remplacent les DUT (cursus intégré de 3 ans pour atteindre le grade licence et 24 spécialités inchangées)
- **Les classes préparatoires** : la CPGE « Mathématiques, physique, ingénierie, informatique » (MP2I) et la CPGE « Economique et commerciale voie générale (ECG) »
- **Les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE)**
- Et aussi des **bachelors**, des **formations en apprentissage**, etc...

Retrouvez toutes les infos sur ces formations sur **Terminales2020-2021.fr** et **Parcoursup.fr**

Focus sur les formations en apprentissage

Près de 5 000 formations en apprentissage disponibles en STS, IUT, Mentions complémentaires...

- **Etre étudiant apprenti c'est :**
 - ✓ Être étudiant et surtout salarié
 - ✓ Alternier formation pratique chez un employeur et une formation théorique dans un établissement (ex : un centre de formation d'apprentis - CFA)
 - ✓ Un plus pour trouver du travail en fin de formation et s'insérer durablement
- **L'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur**
- **Les établissements (CFA) accompagnent leurs candidats pour trouver un employeur**

Rechercher des formations sur Parcoursup.fr



Rechercher par mots clés ou critères de recherche (type de formation, spécialité/mention des formations ...)

Affiner les résultats de recherche en zoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone précise

Consulter les résultats de recherche

Pour chaque formation trouvée :

- > Le **nombre de places** disponibles en 2021 (visible à partir du 20 janvier 2021)
- > Le **taux d'accès** en 2020, c'est à dire la proportion de candidats ayant reçu une proposition d'admission en phase principale
- > Le **pourcentage de candidats admis selon le type de baccalauréat** en 2020
- > Des **suggestions de formations similaires** pour élargir vos choix
- > Un **lien pour accéder à la fiche détaillée de la formation**

The screenshot displays the 'Recherche des formations' (Search for formations) page on the Parcoursup platform. It features a search bar at the top and a list of search results. Each result includes the name of the institution, the type of formation, and key statistics for 2021.

Formation	Taux d'accès 2020	Places 2021
IPAI Croix Rouge Française Carais - rentrée en septembre (B2)	40%	94
U.T de Lorient (B2)	18%	32
École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse (B2)	12%	186
Université Clermont Auvergne (Clermont-Ferrand - B2)	-	18
Lycée Jacques Feyder (Epinal-sur-Seine - B2)	15%	26
EPRI APP Pays de la Loire / Pôle Formation PSL-URIMM - La Roche S/Yon (La Roche-sur-Yon - B2)	-	14

Each entry also includes a 'Voir la fiche' (View the sheet) button and a 'Formations similaires' (Similar formations) button. The right side of the page shows a map of France with red location pins indicating the geographical distribution of the search results.

Consulter la fiche de présentation d'une formation

- **La formation** : les contenus et l'organisation des enseignements, les langues et options, les dispositifs pédagogiques, les éventuels frais, modalités et calendrier des épreuves écrites/orales prévues par certaines formations sélectives
- **Les connaissances et compétences attendues** : attendus nationaux, attendus complémentaires
Une rubrique « Bac 2021 » : des conseils sur les spécialités et options recommandées par les formations pour réussir
- **Les critères généraux d'examen des vœux** pris en compte pour l'analyse du dossier (résultats académiques, compétences académiques, savoir-être, motivation et cohérence du projet)
Des informations sur le processus d'examen des vœux : explications sur le fonctionnement d'une commission d'examen des vœux, informations sur les taux légaux mis en œuvre (ex : taux minimum de lycéens boursiers admis)
- **Les débouchés** : possibilités de poursuite d'études et, à partir du 20 janvier 2021, des indicateurs calculés au niveau national en termes de réussite et d'insertion professionnelle
- **Les contacts des référents de la formation** (référént handicap, responsable pédagogique, étudiants ambassadeurs...)
- **Les dates des Journées portes ouvertes ou journées d'immersion**
- **Les chiffres clés** : l'admission en 2020, le nombre de places en 2021 (à partir du 20 janvier 2021)



Etape 2 : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier

20 janvier → 11 mars → 8 avril 2021 Je m'inscris pour formuler mes vœux & finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieur et aux **salons d'orientation**, organisés en présentiel ou en ligne.

DU 20 JANVIER AU 11 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- **Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux** (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Jeudi 11 mars : dernier jour pour formuler mes vœux.

JEUDI 8 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer** chacun de mes vœux.

FÉVRIER - MARS

2^e conseil de classe : chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur Parcoursup pour vous guider à chaque étape

S'inscrire sur Parcoursup

- > **Une adresse mail valide et consultée régulièrement** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier
- > **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) : le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat

***Important** : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme. Les **parents ou tuteurs légaux** peuvent également renseigner leur numéro de portable pour recevoir les mêmes alertes Parcoursup.*

Formuler des vœux sur Parcoursup

- > Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage
- > Pour des formations sélectives (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP...) et non sélectives (licences, PASS)
- > Des vœux motivés : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive chacun de ses vœux. Il est accompagné par son professeur principal
- > Des vœux non classés : aucune contrainte imposée pour éviter toute autocensure

Conseil Parcoursup : diversifiez vos vœux et évitez de n'en formuler qu'un seul (en 2020, les candidats ont formulé 9 vœux en moyenne).

Focus sur les vœux multiples (1/4)

- > **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires** (exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « MCO » à l'échelle nationale).
- > **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.
- > **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.

A noter : *Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie qui sont regroupées au niveau territorial.*

Focus sur les vœux multiples (2/4)

Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total :

- Les BTS et les BUT regroupés par **spécialité à l'échelle nationale**
- Les DN MADE regroupés par **mention à l'échelle nationale**
- Les DCG (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à **l'échelle nationale**
- Les classes prépas regroupées **par voie à l'échelle nationale**
- Les EFTS (Etablissements de Formation en Travail Social) regroupés par **diplôme d'Etat à l'échelle nationale**

Focus sur les vœux multiples (3/4)

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

- **Les IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à **l'échelle territoriale**. A noter : **limitation de 5 vœux multiples maximum par filière**
- **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées **en réseau** et qui recrutent sur concours commun
- **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po / IEP Paris**
- **Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France** regroupés à l'échelle régionale
- **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**

Focus sur les vœux multiples : exemples (4/4)

Vous demandez un BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements différents

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu multiple (le BTS) et 7 sous-vœux (les établissements) qui sont décomptés dans la limite des 20 sous-vœux autorisés.

Le regroupement d'instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de l'Université Bretagne Sud propose 3 instituts. Vous demandez deux instituts au sein de ce regroupement :

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu multiple (le regroupement d'IFSI) et 2 sous-vœux (les instituts), qui ne sont pas décomptés.

A noter : rassurez-vous, dans votre dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.

Focus sur les vœux en apprentissage

- > **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- > **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- > **Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

Rappel : les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage. Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

Focus sur le secteur géographique

Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles...)

- > Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors. **Il n'y a pas de secteur géographique.**

> Pour les formations non-sélectives (licences, PASS)

- > Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors. Lorsque la licence ou le PASS est très demandé, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique** : un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.
- > L'indication du secteur est affichée aux candidats. Les pourcentages fixés par les recteurs seront affichés sur Parcoursup avant le début de la phase d'admission.

La demande de césure : mode d'emploi

Un lycéen peut demander une césure directement après le bac : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc...)

- > Durée la césure : d'un semestre à une année universitaire
- > **Demande de césure à signaler lors de la saisie des vœux sur Parcoursup** (en cochant la case « césure »)
- > **L'établissement prend connaissance de la demande de césure après que le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission** > Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
- > **La césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
- > **A l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup**

Date limite pour formuler vos vœux
→ **Jeudi 11 mars 2021** (23h59 heure de Paris)

Février

Mars

Avril

Mai

Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

> Compléter leur dossier :

- projet de formation motivé pour chaque vœu formulé
- rubrique « préférence et autres projets »
- pièces complémentaires demandées par certaines formations
- rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)

> Confirmer chacun de leurs vœux

**Un vœu non confirmé avant le 8 avril 2021 (23h59 - heure de Paris)
ne sera pas examiné par la formation**

La rubrique « préférence et autres projets »

Rubrique obligatoire où le candidat indique :

- **ses préférences parmi les vœux formulés ou pour un domaine particulier.** Ces informations seront très utiles aux commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) qui accompagnent les candidats n'ayant pas eu de proposition d'admission à partir du 2 juillet.
- **s'il souhaite candidater dans des formations hors Parcoursup** ou s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

A noter : ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

La rubrique « Activités et centre d'intérêts »

Rubrique facultative où le candidat :

- **renseigne des informations qui ne sont pas liées à sa scolarité et que le candidat souhaite porter à la connaissance des formations** (ex : activités extra-scolaires, stages / job, pratiques culturelles ou sportives...)
- Un espace pour **faire connaître ses engagements** : vie lycéenne, engagement associatif, cordées de la réussite, etc...

Un atout pour se démarquer, parler davantage de soi et mettre en avant des qualités, des compétences ou des expériences qui ne transparaissent pas dans les bulletins scolaires

L'attestation de passation du questionnaire pour les vœux en licence de droit et sciences

Obligatoire pour les candidats qui formulent des vœux en licence de Droit ou dans les licences de Sciences :

Un questionnaire en ligne sur le site [Terminales2020-2021.fr](https://terminales2020-2021.fr)

- Accessible (à **partir du 20 janvier 2021**) à partir des fiches de formations concernées ;
- Pour avoir un aperçu des connaissances et des compétences à mobiliser dans la formation demandée ;
- Les résultats n'appartiennent qu'au seul candidat : **pas de transmission aux universités.**

Une attestation de passation à télécharger est à joindre à son dossier.

Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat remontés automatiquement

> Les éléments transmis aux formations

> **Année de première** : bulletins scolaires, notes des évaluations communes et des épreuves anticipées de français

> **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1^{er} et 2^e trimestres (ou 1^{er} semestre), notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité suivis en classe de terminale

Rappel : dans le cadre de la crise sanitaire, les notes des épreuves anticipées de français et des évaluations communes de fin de 1^{ère} sont remplacées par les moyennes des bulletins scolaires.

> **Pas de saisie à réaliser** : ces éléments sont remontés automatiquement dans le dossier. En cas d'erreurs, **un signalement doit être fait au chef d'établissement**

A noter : vous ne pouvez pas confirmer vos vœux tant que votre bulletin scolaire du 2^{ème} trimestre (ou 1^{er} semestre) n'est pas remonté dans votre dossier.

La fiche avenir renseignée par le lycée

- Le 2ème conseil de classe examine les vœux de chaque lycéen avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun.
- Pour chaque lycéen, une **fiche Avenir** est renseignée par le lycée et versée au dossier de l'élève :
 - les notes de l'élève : moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement dans la classe
 - les appréciations du professeur principal sur des compétences transversales
 - l'avis du chef d'établissement pour chaque vœu
- La fiche Avenir est consultable par le lycéen dans son dossier **à partir du 27 mai 2021.**

Récapitulatif des éléments transmis à chaque formation

- > le projet de formation motivé
- > les pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > la rubrique « **Activités et centres d'intérêt** », si elle a été renseignée
- > la **fiche Avenir** renseignée par le lycée

> **Bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**

- **Année de première** : bulletins scolaires, notes des évaluations communes et des épreuves anticipées de français
- **Année de terminale** : bulletins scolaires (1er et 2e trimestres ou 1^{er} semestre), notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité suivis en classe de terminale

Date limite pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux
→ **Jeudi 8 avril 2021** (23 h 59 heure de Paris)



Mars



Avril



Mai



Juin



L'examen des vœux par les formations

La commission d'examen des vœux

- > Au sein de chaque formation, **une commission d'examen des vœux**, (réfèrent pédagogique et professeurs) chargée de **définir les modalités et les critères généraux d'examen des candidatures et d'examiner les candidatures**
- > **Les critères généraux d'examen des vœux** précisés sur chaque **fiche de formation Parcoursup en amont de la procédure** pour aider les candidats à s'orienter
- > **En fin de procédure**, le bilan de l'examen des vœux de chaque formation **est publié chaque année sur la plateforme Parcoursup**

Les principes de l'admission

Les modalités de l'examen des vœux sont affichées aux candidats

Dans les formations sélectives (classe prépa, BUT, BTS, écoles, IFSI...)

L'admission se fait sur dossier et, dans certains cas, en ayant recours, en plus ou en lieu et place du dossier, à des épreuves écrites et/ou orales dont le calendrier et les modalités sont connus des candidats.

Dans les formations non sélectives (licences et PASS)

Un lycéen peut **accéder à la licence de son choix à l'université, dans la limite des capacités d'accueil** : si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles, la commission d'examen des vœux étudie les dossiers et vérifie leur adéquation avec la formation demandée afin de les classer

L'université peut conditionner l'admission (réponse « oui-si ») d'un candidat au suivi d'un dispositif de réussite (remise à niveau, tutorat...) afin de l'aider et de favoriser sa réussite

Parcoursup au service de l'égalité des chances

- > Des **places sont prioritaires pour les lycéens boursiers** dans chaque formation, y compris les plus sélectives
- > Une **aide financière pour les lycéens boursiers** qui s'inscrivent dans une formation en dehors de leur académie
- > Un nombre de **places en BTS est priorisé pour les bacheliers professionnels**
- > Un nombre de **places en BUT est priorisé pour les bacheliers technologiques**



Etape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix

3

27 Mai → 16 Juillet 2021

Je reçois les réponses des formations & je décide

JEUDI 27 MAI — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

DU 29 JUIN AU 1^{er} JUILLET

Point d'étape : si j'ai conservé des vœux pour lesquels je suis en liste d'attente, je me connecte pour indiquer ceux qui m'intéressent toujours.

MARDI 6 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.



MERCREDI 14 JUILLET

Les formations envoient les dernières propositions d'admission de la phase principale.

VENDREDI 16 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

DU 16 JUIN AU 16 SEPTEMBRE — PHASE COMPLÉMENTAIRE



La phase d'admission principale du 27 mai au 16 juillet 2021

- > Les candidats consultent **les réponses des formations le 27 mai 2021**
- > **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu :** chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats en liste d'attente.
- > Ils doivent obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier.**
- > **Pour aider les candidats en liste d'attente à suivre sa situation qui évolue en fonction des places libérées,** des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu

Des alertes dès qu'un candidat reçoit une proposition d'admission

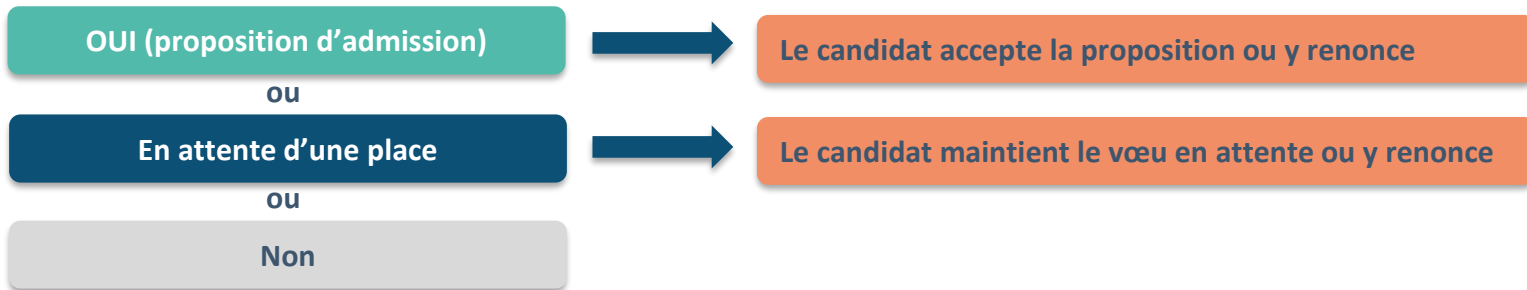
- > **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle** (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable sont demandés au moment de l'inscription Parcoursup)
- > **par notification sur l'application Parcoursup** (application téléchargeable à partir du 27 mai)
- > **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

Info : les parents sont également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable dans le dossier Parcoursup de leur enfant

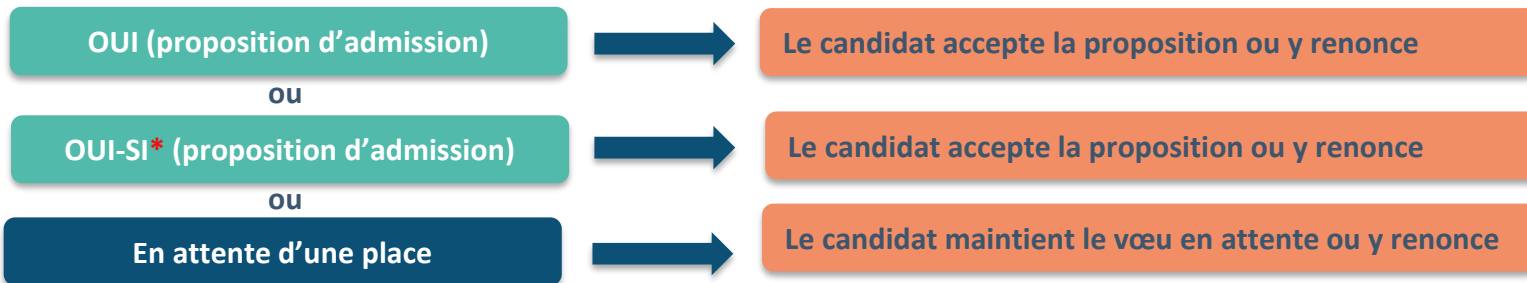


Les réponses des formations et les choix des candidats

> Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)



> Formation non sélective (licences, PASS)



* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

Comment répondre aux propositions d'admission ? (1/3)

Les délais à respecter pour accepter (ou refuser) une proposition d'admission :

- **Propositions reçues le 27 mai 2021** : vous avez 5 jours pour répondre (J+4)
- **Propositions reçues à partir du 28 mai 2021** : vous avez 3 jours pour répondre (J+2)

A savoir :

- Les dates limites pour accepter ou refuser une proposition sont affichées clairement dans le dossier candidat.
- Si le candidat ne répond pas dans les délais, la proposition d'admission est supprimée

SIMULATION SUR LA PHASE DE RÉCEPTION ET D'ACCEPTATION DES PROPOSITIONS

Exemple de sélection d'élève

Simulation 1 : plusieurs « Oui »

Simulation 2 : tout « En attente »

Simulation 3 : tout « Non »

Le calendrier en 3 étapes

Exemple d'une sélection d'élève



du 20 janvier au 11 mars
2021

Les vœux ne sont plus classés

CPGE ECG, lycée Henry IV,
Paris

CPGE ECG, lycée Ampère,
Lyon

L1 Droit, Paris 5
Descartes

Bachelor IDRAC (Toulouse,
Montpellier)

BUT GEA, IUT de
Sceaux

L1 STAPS, Toulouse

BUT GEA, IUT Paul Sabatier,
Toulouse

CPGE ECG, lycée Jeanson de Sailly,
Paris

Exemple d'une sélection d'élève

L'élève peut cependant réfléchir à son ordre de préférence

CPGE ECG, lycée Henri IV,
Paris

CPGE ECG, lycée Ampère,
Lyon

Bachelor IDRAC (Toulouse,
Montpellier)

BUT GEA, IUT de
Sceaux

CPGE ECG, lycée Janson de Sailly,
Paris

BUT GEA, IUT Paul Sabatier,
Toulouse

L1 STAPS, Toulouse

L1 Droit, Paris 5
Descartes

Les différents types de réponse des établissements

Oui

= réponse de la formation « oui » avec proposition d'admission

Oui-Si

= réponse de la formation « oui-si » avec proposition d'admission

En attente

= réponse de la formation « oui » ou « oui-si » actuellement en liste d'attente

Non

= réponse de la formation « non » la commission d'examen n'a pas retenu le dossier

L.S. n° xxx

= position de l'élève sur la liste supplémentaire

Les différents types de réponse des établissements : exemple de saisies d'écran

Phase	Formation	Réponse de la formation	Situation	Date limite de réponse	Action
Phase principale	Licences - Université Paris-Sud/Orsay - PACES - Médecine, Pharmacie, Odontologie (eventuelle) Italoalgérienne (page formation) - 1ère année commune aux études de Santé (PACES) - Orsay et Châtenay-Malabry	Oui	Vous avez été proposé(e) d'admission pour cette formation. Vous devez maintenant confirmer votre choix.	15 juin 23:59 (GMT+1)	J'accepte Je refuse
Phase principale	CPGE - Lycée Albert Schweitzer (Le Raincy) - ECS - Option scientifique sans intérêt	Non	La commission d'admission des lycées n'a pas retenu votre dossier.		Mentionner de refus
Phase principale	CPGE - Lycée Chapal (Paris De Arrondissement) - ECS - Option scientifique - sans intérêt	Oui	Vous êtes, pour le moment, en liste d'attente. Des places se libèrent régulièrement. Une place vous sera envoyée dès que vous recevrez une proposition.		Je renonce
Phase principale	Licences - Université Paris-Est Créteil Val de Marne - IPEC (Paris 12) (COM) - Economie et gestion - Economie et Gestion	Oui-Si	Vous êtes, pour le moment, en liste d'attente. Des places se libèrent régulièrement. Une place vous sera envoyée dès que vous recevrez une proposition.		Je renonce

L'élève reçoit une réponse de la formation demandée selon les critères pédagogiques de celle-ci

Il reçoit également un avis de sa situation

Phase	Formation	Réponse de la formation	Situation	Action
Phase principale	CPGE - Lycée Jacques Châtel (ECS) - Médecine - ECS - Option scientifique sans intérêt	Non	Vous êtes, pour le moment, en liste d'attente. Des places se libèrent régulièrement. Une place vous sera envoyée dès que vous recevrez une proposition.	Je renonce
Phase principale	CPGE - Lycée Claude Berthoin (Lycée) - ECS - Option scientifique sans intérêt	Oui	Vous êtes, pour le moment, en liste d'attente. Des places se libèrent régulièrement. Une place vous sera envoyée dès que vous recevrez une proposition.	Je renonce
Phase principale	CPGE - Lycée Claude Berthoin (Lycée) - ECS - Option scientifique sans intérêt	Oui	Vous êtes, pour le moment, en liste d'attente. Des places se libèrent régulièrement. Une place vous sera envoyée dès que vous recevrez une proposition.	Je renonce

L'élève a connaissance de sa position sur la liste d'attente



Simulation n°1

Plusieurs « Oui »



mai

mai : les élèves reçoivent les réponses à leurs vœux

L'élève est
informé de sa
position sur la
liste d'attente

CPGE ECG, lycée Henri IV,
Paris

Non

CPGE ECG, lycée Ampère,
Lyon

En attente

L.S. n° 21

Bachelor IDRAC (Toulouse,
Montpellier)

En attente

L.S. n° 39

BUT GEA, IUT de
Sceaux

Oui

CPGE ECG, lycée Janson de Sully,
Paris

Non

BUT GEA, IUT Paul Sabatier,
Toulouse

Oui

L1 STAPS,
Toulouse

En attente

L.S. n°
281

L1 Droit, Paris 5
Descartes

Oui

Simulation n°1



mai

L'élève dispose de 5 jours pour répondre entre les propositions « Oui »

CPGE ECG, lycée Henry IV, Paris	Non	
CPGE ECG, Lycée Ampère, Lyon	En attente	Je maintiens
Bachelor IDRAC (Toulouse, Montpellier)	En attente	Je maintiens
BUT GEA, IUT de Sceaux	Oui	J'accepte
CPGE ECG, lycée Janson de Sailly, Paris	Non	
BUT GEA, IUT Paul Sabatier, Toulouse	Oui	Je renonce
L1 STAPS, Toulouse	En attente	Je maintiens
L1 Droit, Paris 5 Descartes	Oui	Je renonce

L'élève doit choisir entre les propositions d'admission « oui »
Il **accepte** une des propositions et **renonce** aux autres

Lorsque l'élève s'est prononcé sur ses propositions d'admission, il doit se prononcer sur les propositions en attente en indiquant : « **je maintiens** » ou « **je renonce** »

Simulation n°1



mai

Au fur et à mesure de la procédure, l'élève pourra avoir une nouvelle proposition

CPGE ECG lycée Ampère, Lyon	En attente	L.S. n° 8	Je maintiens
Bachelor IDRAC (Toulouse, Montpellier)	En attente	L.S. n° 14	Je maintiens
BUT GEA, IUT de Sceaux	Oui	Date limite de réponse le 28 mai	J'accepte
L1 STAPS, Toulouse	Oui	Date limite de réponse le 1 ^{er} juin	Je renonce



L'élève doit veiller à bien respecter les dates limites de réponse.

Les dates peuvent être différentes et un élève doit absolument répondre **avant la première date limite**

Il peut rester candidat sur ses vœux
« En attente »

Il **maintient** ou **renonce**

L'élève doit choisir entre les propositions
« Oui »

Il **accepte** une des propositions et **renonce** aux autres



L'élève doit veiller à bien respecter les dates limites de réponse.
 Les dates peuvent être différentes et un élève doit absolument répondre
avant la première date limite
Sinon il sera démissionné de l'ensemble de ses propositions
d'admission
 y compris celles dont la date limite est ultérieure

CPGE ECG, lycée Ampère, Lyon	En attente	L.S. n° 2
Bachelor IDRAC (Toulouse)	En attente	L.S. n° 8
Bachelor IDRAC (Montpellier)	Oui	Date limite de réponse le 2 juin
BUT GEA, IUT de Sceaux	Oui	Proposition acceptée le 25 mai
L1 STAPS, Toulouse	Oui	Date limite de réponse le 1 ^{er} juin



L'élève doit veiller à bien respecter les dates limites de réponse.
Les dates peuvent être différentes et un élève doit absolument répondre

avant la première date limite
Sinon il sera démissionné de l'ensemble de ses propositions
d'admission

y compris celles dont la date limite est ultérieure

CPGE ECG, lycée Ampère,
Lyon

En attente

L.S. n° 2

Bachelor IDRAC (Toulouse)

En attente

L.S. n° 8

Bachelor IDRAC (Montpellier)

Oui

Date limite de réponse le 2
juin

BUT GEA, IUT de
Sceaux

Oui

Proposition acceptée le 25
mai

L1 STAPS,
Toulouse

Oui

Date limite de réponse le 1^{er}
juin

Vous n'avez pas respecté le délai pour une de vos proposition
d'admission, par conséquent vous êtes démissionné
automatiquement

Si l'élève ne se manifeste pas suite à cette démission automatique
sous 5 jours, ses vœux en attente sont également démissionnés



Au fur et à mesure de la procédure, l'élève pourra également renoncer à une formation pour laquelle il est « en attente »



Simulation n°1



juin

Et ainsi de suite tant que l'élève est en attente

Jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un vœu « Oui »

CPGE ECG, lycée Ampère,
Lyon

Oui

J'accepte

BUT GEA, IUT de
Sceaux

Oui

Je
renonce

L'élève consulte les modalités d'inscription administrative
pour s'inscrire au Lycée Ampère de Lyon

L'élève doit
choisir entre les
les propositions
« Oui »

Il **accepte** une
des propositions
et **renonce** aux
autres

➔ Ces formalités sont propres à chaque établissement :

- > suivre les modalités d'inscription indiquées sur Parcoursup ou à défaut, contacter directement l'établissement d'accueil
- > si le futur étudiant s'inscrit dans un établissement proposant des formations en dehors de Parcoursup, il doit également démissionner de la procédure Parcoursup

Attention : respecter impérativement les dates limites d'inscription
Ne pas hésiter à contacter l'établissement pour toute question

Simulation n°2

Tout « en attente »



mai

Mi mai : les élèves reçoivent les réponses à leurs vœux

CPGE ECG, lycée Henri IV, Paris	En attente	L.S. n° 254
CPGE ECG, lycée Ampère, Lyon	En attente	L.S. n° 128
Bachelor IDRAC (Toulouse, Montpellier)	En attente	L.S. n° 234
BUT GEA, IUT de Sceaux	En attente	L.S. n° 137
CPGE ECG, lycée Janson de Sailly, Paris	En attente	L.S. n° 281
DUT GEA, IUT Paul Sabatier, Toulouse	En attente	L.S. n° 254
L1 STAPS, Toulouse	En attente	L.S. n° 453
L1 Droit, Paris 5 Descartes	En attente	L.S. n° 558

Le candidat est automatiquement maintenu en attente sur l'intégralité de ses vœux

Il peut indiquer « Je renonce » pour les vœux qu'il ne souhaite pas conserver



L'élève se reconnecte quelques jours plus tard

CPGE ECG, lycée Henri IV, Paris	En attente	L.S. n° 224
CPGE ECG, lycée Ampère, Lyon	En attente	L.S. n° 98
Bachelor IDRAC (Toulouse, Montpellier)	En attente	L.S. n° 124
BUT GEA, IUT de Sceaux	En attente	L.S. n° 87
CPGE ECG, lycée Janson de Saily, Paris	En attente	L.S. n° 180
BUT GEA, IUT Paul Sabatier, Toulouse	En attente	L.S. n° 159
L1 STAPS, Toulouse	En attente	L.S. n° 236
L1 Droit, Paris 5 Descartes	En attente	L.S. n° 339



Le candidat doit se reconnecter régulièrement pour voir l'évolution de sa situation et ses éventuelles propositions d'admission



L'élève se reconnecte encore un peu plus tard

CPGE ECG, lycée Henri IV, Paris	En attente	L.S. n° 193
CPGE ECG, lycée Ampère, Lyon	En attente	L.S. n° 95
Bachelor IDRAC (Toulouse, Montpellier)	En attente	L.S. n° 83
BUT GEA, IUT de Sceaux	En attente	L.S. n° 84
CPGE ECG, lycée Janson de Sully, Paris	En attente	L.S. n° 156
BUT GEA, IUT Paul Sabatier, Toulouse	En attente	L.S. n° 123
L1 STAPS, Toulouse	En attente	L.S. n° 187
L1 Droit, Paris 5 Descartes	En attente	L.S. n° 279

Simulation n°2



Du 19 au 25 juin 2021

CPGE ECG, lycée Henri IV, Paris	En attente	L.S. n° 193
CPGE ECG, lycée Ampère, Lyon	En attente	L.S. n° 95
Bachelor IDRAC (Toulouse, Montpellier)	Je renonce	L.S. n° 83
BUT GEA, IUT de Sceaux	En attente	L.S. n° 84
CPGE ECG, lycée Janson de Sully, Paris	En attente	L.S. n° 156
BUT GEA, IUT Paul Sabatier, Toulouse	En attente	L.S. n° 123
L1 STAPS, Toulouse	En attente	L.S. n° 187
L1 Droit, Paris 5 Descartes	En attente	L.S. n° 279

L'élève ne
reçoit plus de
propositions
pendant cette
période

L'élève peut
continuer de
répondre aux
propositions
déjà reçues

Ce qui n'est
pas le cas
dans cet
exemple

Il peut
également
renoncer à un
vœu pour
lequel il est en
attente

Simulation n°3

Tout « Non »



mai

Mi mai : les élèves reçoivent les réponses à leurs vœux

CPGE ECG, lycée Henri IV,
Paris

Non

CPGE ECG, lycée Ampère,
Lyon

Non

Bachelor IDRAC (Toulouse,
Montpellier)

Non

BUT GEA, IUT de
Sceaux

Non

CPGE ECG, lycée Janson de Sailly,
Paris

Non

BUT GEA, IUT Paul Sabatier,
Toulouse

Non

Les commissions d'accès (pilotées par les recteurs) **vont regarder le profil du bachelier et lui proposer d'autres formations** si possible similaires à ses choix et qu'il n'avait peut-être pas identifiées, y compris en dehors du secteur géographique initialement demandé

Ce cas n'est possible que lorsque l'élève a formulé uniquement des vœux sur des formations sélectives

Après les épreuves écrites du Bac et son inscription en phase complémentaire, la commission d'accès à l'enseignement supérieur peut être sollicitée pour lui faire des propositions de formation



L1 AES, Rodez

Comment répondre aux propositions d'admission ? (2/3)

> Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente :

- Il **accepte la proposition** (ou y renonce). Il peut ensuite indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver
- S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

> Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :

- Il **ne peut accepter qu'une seule proposition à la fois**. En faisant un choix entre plusieurs propositions, il libère des places pour d'autres candidats en attente
- Il peut indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver
- S'il accepte définitivement une proposition, cela signifie qu'il renonce aux autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

Comment répondre aux propositions d'admission ? (3/3)

> Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »

- des **indicateurs** s'affichent dans son dossier pour chaque vœu en attente et l'aident à **suivre sa situation** qui évolue jusqu'au 14 juillet en fonction des places libérées par d'autres candidats

> Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)

- dès le 27 mai 2021, il peut demander un conseil ou un accompagnement individuel ou collectif dans son lycée ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire à partir du 16 juin 2021.

A savoir : la phase complémentaire permet de formuler jusqu'à 10 **nouveaux** vœux dans des formations qui ont des places vacantes

Le point d'étape obligatoire

> Quand ?

Du 29 juin au 1^{er} juillet 2021

> Pour qui et pourquoi ?

Uniquement pour les candidats ayant des vœux en attente

A noter : les candidats qui ont déjà accepté définitivement une proposition d'admission ne sont pas concernés.

Pour faire le point sur son dossier un mois après le début de la phase d'admission

> Comment ?

Les candidats doivent se connecter et confirmer les vœux en attente qui les intéressent toujours (avant le 1^{er} juillet 2021 à 23h59, heure de Paris)

Les solutions pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

- > **Dès le 27 mai 2021** : les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demandeur un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire**
- > **Du 16 juin au 16 septembre 2021** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations disposant de places vacantes**
- > **A partir du 2 juillet 2021** : les candidats peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles

L'inscription administrative dans la formation choisie

Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat**, le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée.**
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup qu'il télécharge via la plateforme.

Demande de bourse et/ou de logement

- **Créer son dossier social étudiant (DSE)** sur www.messervices.etudiant.gouv.fr pour demander une bourse et/ou un logement
- **Les demandes de logement en résidence universitaire** peuvent être effectuées jusqu'à la rentrée en septembre

Toutes les infos sur la vie étudiante sur etudiant.gouv.fr

Des services disponibles tout au long de la procédure

- > **Le numéro vert** : 0 800 400 070 (Numéros spécifiques pour l'Outre-mer sur Parcoursup.fr)
- > **La messagerie contact** depuis le dossier candidat
- > **Les réseaux sociaux pour rester informé :**



@Parcoursup_info



@Parcoursupinfo

Les brochures de référence



Parcoursup 2021 en 3 étapes



Réussir son baccalauréat et son
entrée dans l'enseignement
supérieur



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Parcoursup.fr

 [@parcoursup_info](https://twitter.com/parcoursup_info)

 [@parcoursupinfo](https://facebook.com/parcoursupinfo)

   [@etudiantgouv](https://twitter.com/etudiantgouv)


LA MENNAIS
PLOËRMEL
Révéle-toi !